



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Compensation des financements hôpitaux - Covid-19

Question écrite n° 37884

Texte de la question

Mme Catherine Osson attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé au sujet de la situation financière des hôpitaux dans le contexte de la pandémie de la covid-19. En effet, financés par l'activité (T2A) depuis la réforme du financement des hôpitaux depuis 2007, les hôpitaux connaissent, en raison des déprogrammations massives du fait de la covid-19, une baisse inédite de leurs ressources. Interpellée à ce sujet par les personnels de santé de son territoire, elle souhaite savoir si l'État a prévu des compensations budgétaires pour les hôpitaux concernés qui, loin de se désengager, sont en première ligne pour affronter la pandémie.

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Osson](#)

Circonscription : Nord (8^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37884

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 avril 2021](#), page 2893

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)